

FICHE PRESSE

SIGNATURE DU PROTOCOLE DE PRÉFIGURATION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN MULTI-SITES SUR LE TERRITOIRE DU GRAND NANCY

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) au cœur de la réforme de la politique de la ville

Pour mettre un terme au saupoudrage des moyens, le Gouvernement a engagé dès 2013 une remise à plat totale de la politique de la ville. Il fallait simplifier les trop nombreux zonages et dispositifs qui s'étaient empilés depuis plus de vingt ans: ZUS, CUCS, ZRU, ZFU... Ils sont désormais remplacés par une seule carte.

La nouvelle géographie prioritaire rationalise et recentre la politique de la ville au bénéfice des territoires les plus en difficulté. Elle concerne désormais 1 300 quartiers, contre 2 600 auparavant afin de concentrer les efforts sur les quartiers les plus pauvres.

Le Nouveau programme de renouvellement urbain 2014-2024 consacre un investissement de 5 milliards d'euros de l'Anru, financé avec le concours d'Action Logement, réparti comme suit : 83 % pour les sites d'intérêt national (200 quartiers déclarés d'intérêt national) et 17 % pour les sites d'intérêt régional, dans le cadre des Contrats de plan État-région (CPER).

L'État va apporter une dotation supplémentaire d'un milliard d'euros sur les 10 prochaines années, qui s'ajoutera aux 5 milliards d'euros.

Le NPNRU incarne une nouvelle politique de la ville. Il ne s'agit plus seulement de détruire et reconstruire des tours. Il faut désenclaver les quartiers et pour cela, désenclaver les esprits. La méthode retenue est transversale et joue sur trois leviers : développement économique, rénovation urbaine et cohésion sociale.

Le NPNRU repose sur plusieurs principes :

- La participation des habitants qui bénéficient du programme, à toutes les phases de sa réalisation, depuis la conception jusqu'à l'évaluation, en passant par la mise en œuvre, grâce à des dispositifs participatifs soigneusement élaborés et aux "Maisons du projet".

- Le portage des projets au niveau des agglomérations : l'arrimage des projets de rénovation urbaine aux dynamiques des agglomérations dans leur ensemble dans une approche intégrée (contrats de ville intercommunaux).

- L'ambition assumée de la mixité : le développement de l'habitat privé et de l'activité économique dans les quartiers à travers l'accompagnement des investisseurs.
- L'ambition pour une ville durable, plaçant au coeur de la démarche la qualité environnementale, la transition énergétique et la constitution d'Écoquartiers.

Zoom sur la mise en œuvre du NPNRU dans le département de Meurthe-et-Moselle

En Meurthe-et-Moselle, **5 projets de renouvellement urbain ont été retenus par le conseil d'administration de l'ANRU pour la période 2016-2025.**

→ 3 projets portés par la Métropole du Grand Nancy :

- quartier du Plateau de Haye sur Nancy et Maxéville en projet d'intérêt national (PRIN)
- quartier des Provinces à Laxou (PRIN)
- quartiers Haussonville-Nations à Nancy et Vandoeuvre lès Nancy en projet d'intérêt régional (PRIR)

→ 2 projets portés par la communauté d'agglomération de Longwy (CAL) :

- quartier Voltaire à Longwy (PRIR)
- quartier Concorde à Herserange (PRIR)

Pour la métropole du Grand Nancy, le protocole de préfiguration est financé à hauteur de **2 243 521 € par l'ANRU** pour un total dépensé de 3 985 600 € (études, ingénierie et opération anticipée de 115 accessions à la propriété).

Pour la communauté d'agglomération de Longwy, **102 979 € de subventions ANRU** sont programmées pour un montant total d'études et d'ingénierie.